

REGLEMENT

ENTRAINEUR FEDERAL

1. **DIPLÔME**

Le conseil fédéral de la Fédération Française de Tennis de Table a créé le diplôme d'**ENTRAINEUR FEDERAL**.

Les formations et examens **ENTRAINEUR FEDERAL** sont organisés et mis en œuvre par les structures de la FFTT (Fédération, Ligue) dans le respect du règlement validé par le Conseil fédéral du 23/09/2023.

2. **CONSTITUTION DU DIPLÔME**

Le diplôme d'**ENTRAINEUR FEDERAL** est constitué de trois compétences :

- être capable d'adapter sa pédagogie en fonction du public,
- être capable de contribuer à la progression tactico-techniques des différents joueurs,
- être capable de garantir l'intégrité physique et morale des publics.

3. **ROLES ET PRÉROGATIVES**

Le titulaire du diplôme d'**ENTRAINEUR FEDERAL** a pour rôle :

- d'encadrer en autonomie des séances individuelles et collectives,
- de concevoir une démarche d'enseignement pour faire progresser,
- s'entraîner en s'adaptant au public.

4. **PRÉREQUIS**

Les exigences préalables requises à l'entrée en formation sont :

- être Junior 1^{ère} année à la date d'inscription,
- être titulaire de la licence compétition FFTT,
- Présenter un dossier d'inscription complet.
- être titulaire du diplôme **ANIMATEUR FEDERAL**.
- Fournir une attestation de 12h d'aide à l'encadrement et/ou l'animation dans une structure FFTT signée du président de cette structure.

5. **ORGANISATION DE LA FORMATION**

La formation se déroule en trois temps, comprenant :

- 35h de formation théorique en présentiel organisé par le centre de formation (comité départemental ou ligue) alternant des séquences théoriques et des temps en pratique et en pédagogie,
- au minimum 10h de formation à distance (FOAD),
- au minimum 21h de stage dont 7h en club et 14h en comité départemental ou ligue dans le respect des prérogatives du diplôme.

6. ORGANISATION DES CERTIFICATIONS

Les exigences préalables à la certification sont :

- avoir 17 ans révolus,
- être titulaire d'une licence compétition FFTT,
- avoir suivi la totalité de la formation,
- le cas échéant, avoir obtenu le badge FOAD. Des adaptations peuvent être proposées pour des personnes rencontrant des difficultés d'accès au numérique.
- avoir fourni une attestation de stage de 20h en club signée du président de club.

7. REGLES D'ATTRIBUTION DU DIPLOME

La certification des unités capitalisables s'effectue en fin de formation, par le passage de trois épreuves de certification :

- une épreuve d'observation d'un joueur/d'analyse de jeu suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 20',
- la construction et l'encadrement d'une séance collective de 1h30 (dont une situation avec panier de balles) suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 50',
- d'une démonstration expliquée des coups techniques (durée 20').

Pour obtenir le diplôme, il faut avoir la moyenne à chacune des épreuves.

L'examen est organisé par la FFTT, qui peut le cas échéant, déléguer à une ligue.

Le diplôme est numéroté, enregistré sur le système de gestion informatique de la fédération et délivré par la FFTT à la suite de la réception du Procès-Verbal de session réalisé par le responsable habilité de la formation. Des dispositifs de délégation peuvent être mis en place.

8. VALIDITE DU DIPLOME

Le diplôme d' **ENTRAINEUR FEDERAL** a une durée de validité illimitée. Cependant, le diplôme n'est valable que si le titulaire du diplôme est titulaire de la Licence compétition de la FFTT. Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

9. OBTENTION DU DIPLOME PAR VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FEDERALE (VAEF)

Il est possible d'obtenir le diplôme par validation des acquis de l'expérience fédérale.

Les exigences préalables à la certification par VAEF sont :

- Avoir 18 ans révolus.
- Avoir été titulaire d'une licence compétition FFTT pendant 2 années consécutives au minimum.
- Être titulaire de la licence compétition FFTT au moment de la demande.
- Justifier d'un engagement bénévole (fonctions équivalentes à l'**ENTRAINEUR FEDERAL** dans une structure FFTT.
- Demander puis déposer un dossier de VAEF auprès du Pôle Formation-Emploi de la FFTT.

Un jury composé de 2 personnes proposées par le Directeur du Pôle Emploi-Formation étudiera le dossier présenté et recevra le candidat en entretien. Cet entretien peut se faire en visioconférence.

Le jury validera ou non les UC obtenues.

10. DECLARATION DES SESSIONS DE FORMATION

Le responsable de la formation de la Ligue est responsable de l'inscription de la session de formation au calendrier national en utilisant le système de gestion informatique de la fédération. Chaque session doit être inscrite au minimum un mois avant le début de la session.

Le responsable de la formation de la Ligue est responsable de la validation des résultats et de la transmission du PV de session au Pôle Emploi-Formation de la FFTT.

La Ligue peut déléguer aux comités départementaux l'organisation de la formation.

11. HABILITATION DES FORMATEURS

Le responsable pédagogique de chaque formation doit :

- être titulaire de la Licence compétition FFTT,
- être âgé d'au moins 18 ans au début de la session,
- posséder au minimum le diplôme d'**ENTRAINEUR FEDERAL** ou un CQP tennis de table ou un BPJEPS tennis de table depuis au minimum 3 ans ou un DEJEPS tennis de table ou le DESJEPS Tennis de table,
- ET avoir participé au stage de formateur de formateur (excepté pour les titulaires du DESJEPS tennis de table),
- être habilité par le responsable des formations de sa Ligue,
- les formateurs identifiés par leur Ligue ou leur comité départemental intervenants sur ces formations avant le 31/12/2023 seront dispensés de la formation de formateur de formateur.

Les intervenants autres que le responsable pédagogique de la session ne sont pas tenus d'être habilités. Ils interviennent sous la responsabilité du responsable pédagogique.

ANNEXES AU REGLEMENT ENTRAINEUR FEDERAL

ANNEXE 1 = CONTENUS DE FORMATION

Perfectionner, faire comprendre :

L'analyse de match au service de la construction d'une séance adaptée (démarche d'enseignement pour un groupe)

Concevoir une démarche d'enseignement pour faire progresser : analyser le joueur (interpréter l'observation), adapter la situation proposée (partenariat, opposition, panier de balle...) en fonction du joueur (modifier les paramètres de l'exercice si besoin), et pouvoir démontrer si besoin.

Il s'adapte à son public.

Certification : L'examen (3 épreuves) + Présence à la formation + Attestation des heures en situation pédagogique

Compétences Etre capable ...	Activités	Connaissances	Horaires	Certification
D'adapter sa pédagogie en fonction du public	Proposer des actions fédérales aux pratiquants de son club	Connaissance de tous les outils fédéraux	11h + 5h FOAD	Examen avec 3 épreuves : 1- observation d'un joueur / analyse du jeu / entretien avec jury (20mn) 2- construction d'une séance collective de 1h30 / menée de séance (avec une situation au panier de balles) - / entretien avec jury (50 mn) 3- démonstration "expliquée" des coups techniques (20mn)
	Transmettre dans une optique de plaisir	Règlementation institutionnelle et actions du comité ou ligue Le plaisir de la pratique pour faire ressortir 3 éléments : gagner/transpirer/s'amuser		
	Individualiser dans le collectif (faire évoluer la situation par rapport au joueur)	Techniques d'animation collective et individuelle		
De contribuer à la progression tactico-technique des différents joueurs	Analyser les caractéristiques techniques et tactiques d'un joueur	Savoir définir le profil, système des joueurs (intentions tactiques/ schémas de jeu / lignes de sol / coups utilisés / le coaching) / Le double (FOAD)	17h + 5h FOAD	Présence à la formation
	Utilisation de l'outil panier de balles à partir d'objectifs précis	Perfectionnement du joueur à l'aide du panier de balles		
	Faire évoluer une séance prédéfinie en variant les paramètres du jeu et les incertitudes	Paramètres du jeu, incertitudes, actions sur la balle		
	Démontrer et expliquer les différentes familles de coups techniques	Connaissances biomécaniques sur la gestuelle (et variantes des coups)		
	Savoir développer les qualités spécifiques du TT	L'échauffement : différents types, les qualités spécifiques du TT, l'éducation mentale (Généralité, relation entraînement/compétition)		
Comprendre les interactions entre tactique, technique, physique et mental. (Sensibilisation)	Modélisation de la performance en TT.			
Préparation à l'examen			7h	Attestation de stage

Proposition de planning ENTRAÎNEUR FEDERAL : Pédagogie - Tactico-technique

FOAD (Formation à distance)		JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5	
Les documents mis à disposition sur la plateforme PerFTT2.0 sont à lire en amont de la formation	9h-10h	Accueil : Présentation de l'EF	9h-11h	9h-11h	9h-10h	Tactico-technique : Le capitaneat	9h-11h
	10h-11h	Démarche d'enseignement : La pédagogie (observer, mettre en œuvre, évaluer)			10h-12h	Pédagogie : Mettre en œuvre la situation et être capable de s'évaluer - adapter l'exercice au joueur - individualiser - observer, corriger	
	11h-12h	Tactico-technique : Rappel : Paramètres, action sur la balle, incertitudes	11h-12h	11h-12h	11h-12h	11h-12h	Préparation à l'examen (Epreuves 1 et 2)
	14h-15h	Tactico-technique : Modélisation de la performance	14h-16h	14h-16h	14h-16h	14h-16h	Préparation à l'examen (Epreuve 3)
	15h-18h	Pédagogie : Connaissance des outils fédéraux + mise en pratique (Fit'ping, Ping Santé...)	16h-18h	16h-18h	16h-18h	16h-18h	15h-18h Questions / réponses Bilan de fin de formation